FORMATION

*Photographie*

*à coller*

DIPLÔME D’INSTRUCTEUR FEDERAL

Fiche de candidature

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Ligue de : Grand est

Département de : Meurthe et Moselle

Responsable de la formation DIF : Aurélien Targa

Date(s) de la formation : 10 décembre et 17 décembre 2022, 28 janvier 2023, samedis 11 février et Evaluation le samedi 11 mars 2023. (le 14 Janvier présence comme plastron pour le DAF)

Lieu de la formation : Maison Régionale des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

Date d’inscription : Jusqu’au 01 décembre 2022

Etat Civil

Nom de naissance : Nom d’usage :

Sexe : M ❑ F ❑

Prénom :

Date de naissance : / / Pays de naissance :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail : @

Situation

Numéro de licence : Numéro d’affiliation du club :

Discipline : Grade :

Responsabilités associatives et/ou fédérales:

Mode de règlement

Coût de la formation : 250 € (150€ pour les titulaires du DAF)

Numéro de chèque : Banque :

Nom de l’émetteur du chèque :

Montant espèces : Référence reçu :

Virement Bancaire : **IBAN FR76 1470 7000 2302 3190 2949 858** BIC : **CCBPFRPPMTZ**

PIèces obligatoires à joindre avec ce dossier

* 1 copie de la carte nationale d’identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
* 1 copie du diplôme de grade du 1er dan minimum
* 1 copie de la licence fédérale de l’année en cours
* 1 copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent en cours de validité

Demande d’admission

Je soussigné(e) : certifie l’exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d’admission d’examiner ma candidature à l’entrée en formation au Diplôme d’Instructeur Fédéral.

Fait à : , le : Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l’adresse suivante :

Comité départemental 54 de Karaté et DA

Adresse 1 Lotissement du Pré Paumier

54280 Laneuvelotte

(Avant le 01 décembre 2022)